

## Destruction véhicule

Par **Lise972**, le **27/01/2019** à **22:40**

Bonjour je ne suis pas sûr de poster au bon endroit mais voilà.

Mon compagnon est décédé il y a 3 ans. Son camion en panne était dans un chemin forestier, nous avons un enfant. Ne pouvant financièrement le faire réparer et après avoir reçu un recommandé me demandant de l'enlever rapidement sous peine de... j'ai fait appel à un epaviste pour faire détruire le véhicule. Il n'a rempli q un exemplaire de cession, n'a pas inscrit pour destruction et ne pas remis le coupon détachable de la carte grise. Je l'ai recontacté il m'a dit qu'il me fournirait le doc de destruction dans une semaine, car il va à la casse demain. Est ce vraiment la procédure?

Merci d'avance